

SYNDICAT MIXTE DE L'AÉROPORT DE BEAUVAIS-TILLÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

**DU COMITÉ SYNDICAL
Session du 16 SEPTEMBRE 2021**

Le comité syndical dûment convoqué par sa Présidente par lettre en date du 2 septembre 2021,

Le comité syndical dûment convoqué par sa Présidente par lettre en date du 2 septembre 2021,

En présence de 10 des 12 membres du comité syndical :

Le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

8 membres titulaires :

Mme Caroline CAYEUX, Mme Catherine MARTIN, M. Jacques DORIDAM, M. Martial DUFLOT, Mme Chanez HERBANNE, Mme Nadège LEFEBVRE, Mme Martine BORGEO, Mme Anne FUMERY ;

1 membre suppléant son titulaire :

Mme Claire MARAIS-BEUIL suppléante de M. Philippe EYMERY

En présence également de :

M. Christian DEMAY suppléant de Mme Catherine MARTIN
M. Dominique DEVILLERS suppléant de M. Jacques DORIDAM

1 membre titulaire ayant donné pouvoir :

Mme Manoëlle MARTIN ayant donné pouvoir à Mme Chanez HERBANNE

Étaient excusés :

M. Mehdi RAHOUI, M. Frédéric GAMBLIN, Mme Manoëlle MARTIN, M. Denis PYPE, M. Jean CAUWEL, Mme Nathalie LEBAS, M. Daniel LECA, M. Philippe EYMERY, M. Franck PIA, M. Jean DESESSART, M. Luc CHAPOTON, M. Pascal VERBEKE, M. Olivier PACCAUD.

Délibérant conformément à l'article 8.2 des statuts du Syndicat mixte, sous la présidence de Mme Caroline CAYEUX
a procédé à la composition du bureau et à la désignation des vice-président-e-s

Après en avoir délibéré,

- **FIXE** à deux le nombre de vice-président-e-s,

**DÉPOSÉ
A LA PRÉFECTURE DE L'OISE**

LE 24 SEP. 2021



- Considérant qu'une seule candidature établie de façon consensuelle et unanime est enregistrée pour le poste de 1^{ère} vice-présidente,

ADOpte à l'unanimité les conclusions suivantes :

- **DESIGNE** Mme Nadège LEFEBVRE, 1^{ère} vice-présidente,

- Considérant qu'une seule candidature est enregistrée pour le poste de 2nde vice-présidente,

ADOpte à 9 VOIX POUR et 1 ABSTENTION les conclusions suivantes :

- **DESIGNE** Mme Chanez HERBANNE, 2nde vice-présidente



Caroline CAYEUX
Présidente du Syndicat mixte
de l'aéroport de Beauvais-Tillé

DÉPOSÉ
A LA PRÉFECTURE DE L'OISE

LE 24 SEP. 2021

